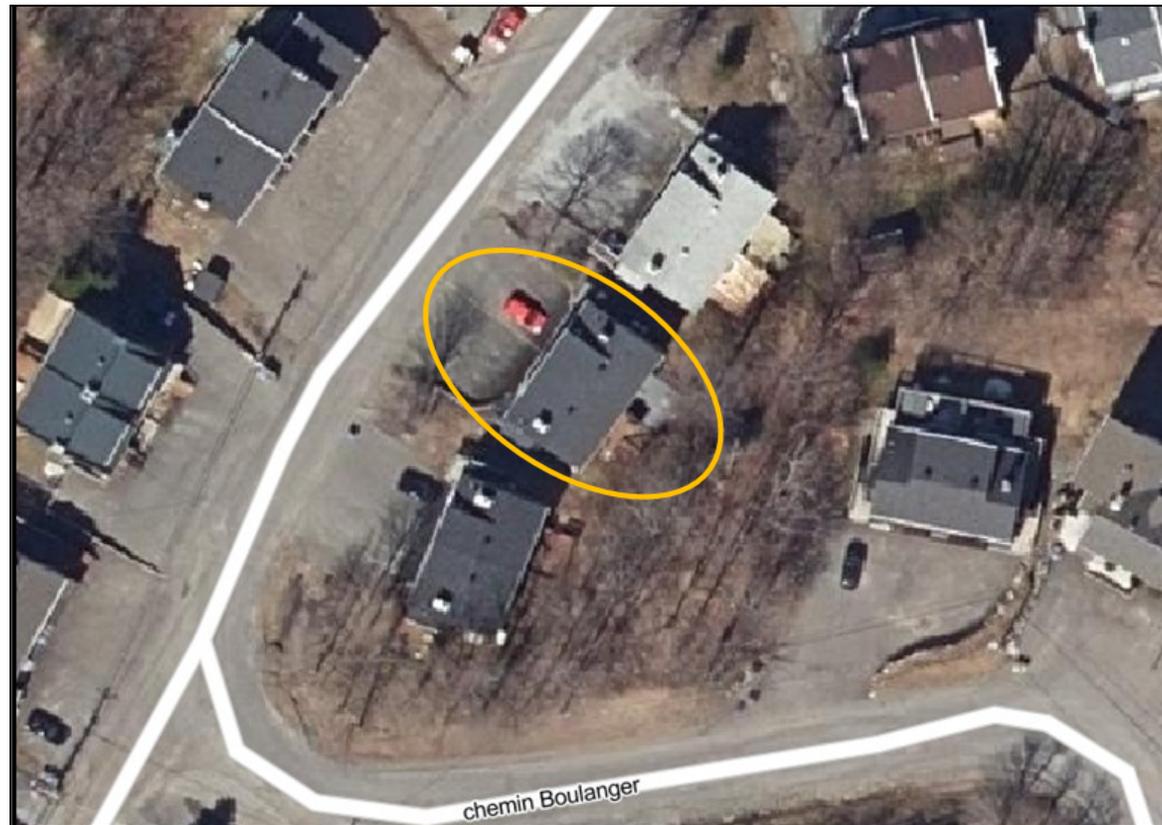


**DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES RELATIVES À L'IMPLANTATION D'UNE GALERIE ET D'UN ESCALIER SUR LES LOTS 4 867 392, 4 867 393, SIS AU 200-202-204-206, CHEMIN BOULANGER**



**Document accompagnant l'avis public de consultation.**

## Localisation:

Zone: H-43

Secteur de PIIA: -

Valeur patrimoniale: -







**CONSIDÉRANT QUE** les principaux critères de décisions suivants doivent guider la décision d'accorder ou non une dérogation mineure :

- La refuser est de nature à causer un préjudice au requérant;
- L'accorder porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- Travaux exécutés de bonne foi;
- Respecter les objectifs du plan d'urbanisme;

LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RECOMMANDE AU CONSEIL :

**D'APPROUVER** les demandes de dérogations mineures relatives à l'implantation d'une galerie et d'un escalier sur les lots 4 867 392, 4 867 393, sis au 200-202-204-206, chemin Boulanger.